

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 184

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

988 409 918 RCS Toulouse.

DIVINA.

Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 26 Grand Rue de Rémusat, 31810 Venerque.

Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 10000,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Soins esthétiques, manucure, pédicure..

Adresse : 26 Grand Rue de Rémusat, 31810 Venerque.

Précédent propriétaire : 982 940 512 RCS Toulouse. **L'INSTITUT VENERQUE.**

A dater du : 24 juin 2025.

Date d'effet : 8 juillet 2025.

Date de commencement d'activité : 5 août 2025.

Publication légale : Lejournaltoulousain.fr du 26 septembre 2025.

Oppositions : En l'Office notarial de Maître Stéphane pelletier 10 route des Baccarets d'En Bas 31550 Cintegabelle pour la validité..

Commentaires : Suivant acte reçu par Maître Stéphane PELLETIER, Notaire à CINTEGABELLE (HauteGaronne) 10 route des Baccarets d'En Bas, le 4 août 2025, enregistré à TOULOUSE, le 29 août 2025, Dossier 2025 00028687, référence 3104P61 2025 N 03088 a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée L'INSTITUT VENERQUE, dont le siège est à VENERQUE (31810) 26 Grand rue Rémusat, identifiée au SIREN sous le numéro 982940512 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE à La Société dénommée DIVINA, dont le siège est à VENERQUE (31810) 26 Grand Rue de Rémusat, identifiée au SIREN sous le numéro 988409918 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE. Désignation du fonds : Fonds artisanal et de commerce de soins esthétiques, de manucure et de pédicure sis à VENERQUE (31810) 26 Grand rue Rémusat, connu sous le nom commercial L'INSTITUT VENERQUE. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour TROIS MILLE EUROS (3.000,00 EUR) et au matériel pour SEPT MILLE EUROS (7.000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet..